

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017
COMPTE-RENDU SUCCINCT
AFFICHE LE 28 AVRIL 2017**

Le vingt-quatre avril deux mil dix sept à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de Conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

14 avril 2017

PRESENTS :

Les Adjointes au maire :

Mesdames FOUCARD - GRELIER - HUET - LE PALMEC - SEMPEY

Messieurs DENEUVE - PERON - THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR - BOURGOGNON - GANDIN - HERISSON - LE GUELLEC - PRUDOR - ROUAUX - SEIMANDI

Messieurs BRETEAU - DEMAURE - ENIZAN - ETIENNE - GUERIN - JOSTE - LANGEVIN - PETTIER - SAVIN - TILLARD

PROCURATIONS :

M. SAILLENFEST a donné procuration à MME ROUAUX.

ABSENT :

M. RENAULT.

SECRETAIRE : M. BRETEAU

N°	RAPPORTEUR	OBJET	VOTES
DEVELOPPEMENT URBAIN			
17-45	M. DENEUVE	Convention de mise a disposition d'un terrain communal a la communauté de communes de MONTFORT COMMUNAUTE pour la construction et l'occupation d'un équipement d'intérêt communautaire	Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 abstention (M. DEMAURE), le Conseil Municipal : - AUTORISE le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain communal à la communauté de communes de Montfort Communauté pour la construction et l'occupation d'un équipement d'intérêt communautaire.
FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES			
17-46	M. PERON	Fixation de la dotation 2017 à l'école Notre-Dame	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VALIDE le montant de la dotation définitive 2017 à verser à l'école Notre-Dame, à hauteur de 145 516.37 € à laquelle s'ajoutent 1 630 € pour les fournitures scolaires et 2 124 € pour les sorties éducatives, soit un total de 149 270.37 € ; - PRECISE que cette dotation définitive annule et remplace les montants prévisionnels inscrits au Budget Primitif 2017 ; - AUTORISE le versement de cette dotation à l'école Notre-Dame selon les termes du contrat d'association
17-47	M. PERON	Décision modificative n°1 « affaires scolaires »	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - VALIDE la décision modificative N°1 sur le budget principal.

EDUCATION – SOLIDARITE – FAMILLE

17-48		Renouvellement de la convention CAF	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le principe de la convention ; - AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents liés à la convention avec la CAF d'Ille-et-Vilaine.
17-49	MME LE PALMEC	Projet éducatif de territoire (PEDT)	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le PEDT 2017-2020 ; - AUTORISE le Maire à signer le PEDT et tous les documents afférents à ce dossier.
17-50		Convention intercommunale relative à la participation aux charges de fonctionnement des écoles	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APPROUVE le principe de la convention ; - AUTORISE le Maire à signer la convention et tous les documents afférents à ce dossier.

SPORT – CULTURE – VIE ASSOCIATIVE – JEUNESSE – RELATIONS INTERNATIONALES

17-51		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 500 €, au titre du fonctionnement à l'association Académie Paul Le Flem, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-52		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association Les amis de l'Orgue Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-53		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme SEIMANDI ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association Le Centre Créatif Musical de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-54		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 600 €, au titre du fonctionnement à l'association Le Cercle Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-55	MME SEMPEY	Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 400 €, au titre du fonctionnement à l'association Ensemble Vocal Alain Fromy, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-56		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, au titre du fonctionnement à l'association Méli Mélodies, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-57		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association Monsport/Meu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-58		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 550 €, au titre du fonctionnement à l'association Orchestre et Chœur de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

17-59		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. PETTIER et M. LANGEVIN ne prennent pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 450 €, au titre du fonctionnement à l'association Amicale des Anciens combattants, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-60		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Amicale des donateurs de Sang Bénévoles, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-61		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 000 €, au titre du fonctionnement à l'association Amicale du Personnel de la Ville de Montfort-Sur-Meu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-62		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Association Prévention Routière, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-63		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 70 €, au titre du fonctionnement à l'association Rouge Gorge, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-64		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 100 €, au titre du fonctionnement à l'association Clin d'œil sur l'Art, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-65		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, au titre du fonctionnement à l'association Club de l'amitié, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-66		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. LANGEVIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement et 200 € pour le salon des collectionneurs à l'association Comité des Fêtes, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-67		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association Entraide et amitiés, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-68		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association France Adot 35, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-69		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association Jeux Traditionnels de Pays, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

17-70		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association Joailletes35, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-71		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 450 €, au titre du fonctionnement à l'association La Perche Montfortaise, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-72		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association La Petite Chenille – Solidarité Autisme, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-73		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association Le Sel de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-74		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, au titre du fonctionnement à l'association Les Ateliers Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-75		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association Les Petits Chouns, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-76		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association L'Outil en Main, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-77		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 180 €, au titre du fonctionnement à l'association Récré à Fil, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-78		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 700 €, à l'association APEL Notre Dame, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-79		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, à l'association Sportive Collège Louis Guilloux, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-80		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, à l'association Sportive Collège Saint-Louis Marie, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

17-81		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 50 €, à l'association Sportive Les Ajoncs d'Or, en fonctionnement - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-82		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, à l'association De l'Eau au Moulin, en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-83		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, à l'association Récré-actions en fonctionnement, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-84		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 350 €, au titre du fonctionnement à l'association K'Danse en Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-85		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 400 €, pour la course nature à l'association Raid Breizh Attitude - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-86		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association Brocéliand'escrime, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-87		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 300 €, au titre du fonctionnement à l'association Aikido Amaterasu, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-88		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement à l'association Art et Danse, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-89		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 050 €, au titre du fonctionnement à l'association Brocéliande Sports Subaquatiques, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-90		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Brocéliande Triathlon, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

17-91		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme GRELIER ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 900 €, au titre du fonctionnement, 125 € pour Festigym 2017, 100 € pour la journée cohésion gym, 120 € pour la journée stage UFRAPS à l'association Brocéli'gym Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-92		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 abstention (Mme SEIMANDI), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 400 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Broceli'hand Club, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-93		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 3 900 €, au titre du fonctionnement, et 500 € pour la compétition à l'association Canoë Kayak Pays de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-94		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association Cyclo Randonneurs Montfortais, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-95		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 250 €, au titre du fonctionnement à l'association Judo Club du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-96		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 6 500 €, au titre du fonctionnement (hors emploi), et 2 000 € pour le festival à l'association Montfort Basket Club, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-97		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à 28 voix pour et 1 abstention (Mme SEIMANDI), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 800 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort Energym, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-98		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2900 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort Iffendic Football, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-99		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 5 000 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Montfort Tennis de Table, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

17-100		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 150 €, au titre du fonctionnement à l'association Montfort VTT, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-101		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 630 €, au titre du fonctionnement à l'association Patinage Club Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-102		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité (Mme GANDIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250 €, au titre du fonctionnement à l'association La Pétanque Montfortaise, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-103		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 600 €, au titre du fonctionnement à l'association Roller du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-104		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 2 800 €, au titre du fonctionnement (hors emploi) à l'association Tennis Club de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-105		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 500 €, au titre du fonctionnement à l'association Le Volant Enchanteur, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-106		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association de Yoga du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-107		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 200 €, au titre du fonctionnement à l'association Volley Club de la Cane, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-108		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 000 €, pour la manifestation de la Course du Muguet à l'association Entente Athlétique du Pays de Brocéliande, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-109		Subventions 2017	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 1 000 €, au titre de la manifestation amateur à l'association Equisports du Pays de Montfort, - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.
17-110		Subventions 2017 – Autorisation de versement au titre de 2016	<p>Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ATTRIBUE une subvention de 250,00€ à l'association Canoé-Kayak du Pays de Brocéliande - compétition au titre de l'année 2016, - AUTORISE le versement de la subvention.

17-111		Subventions 2017 – Autorisation de versement au titre de 2016	Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. LANGEVIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal : - ATTRIBUE une subvention de 400,00€ à l'association Comité des Fêtes – salon des collectionneurs au titre de l'année 2016, - AUTORISE le versement de la subvention.
17-112		Subventions 2017 – Autorisation de versement au titre de 2016	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - ATTRIBUE une subvention de 1500,00€ à l'association Entente athlétique du Pays de Brocéliande – Course du Muguet au titre de l'année 2016, - AUTORISE le versement de la subvention.
17-113		Subventions 2017 – Autorisation de versement au titre de 2016	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - ATTRIBUE une subvention de 1000,00€ à l'association Les Equisports de Montfort-sur-Meu au titre de l'année 2016, - AUTORISE le versement de la subvention.
17-114		Subventions 2017 – Autorisation de versement au titre de 2016	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - ATTRIBUE une subvention de 100,00€ à l'association Récré à Fil – Exposition au titre de l'année 2016, - AUTORISE le versement de la subvention.
17-115		Subventions 2017 – Convention de reversement à une association tierce	Après avoir délibéré, à l'unanimité (M. LANGEVIN ne prend pas part au vote), le Conseil Municipal : - ACCORDE aux associations le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes, Raid Breizh Attitude l'autorisation de reversement financier vers une ou plusieurs associations caritatives et/ou humanitaires - AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les conventions y afférentes et toutes pièces relatives à cette subvention.
17-116	M. PETTIER	Déplacement d'une délégation d'élus à Pobjedziska	Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal : - FIXE la composition de la délégation d'élus municipaux qui le représentera lors de la rencontre organisée à Pobjedziska du 22 au 26 juin 2017 comme suit : Madame Nathalie LE PALMEC, Monsieur Jean-Michel PETTIER, Monsieur Jean-Louis LANGEVIN et Monsieur Gérard DEMAURE ; - DECIDE la prise en charge pour les membres de la délégation du Conseil Municipal des frais de transport inhérents à cette rencontre.

Delphine DAVID
Maire
Conseillère Régionale

